

PRÉSIDENTE ALLEMANDE DU CONSEIL DE L'UE (2ÈME SEMESTRE 2020)

La Présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a dévoilé ses propositions pour un plan de relance pour l'Europe le 27 mai dernier.

Ce plan qui doit répondre aux conséquences de la crise du COVID 19 et aux enjeux de la relance européenne, affiche un montant total de 1,850 milliards d'euros pour la période 2021 – 2027. Il repose sur la mobilisation de deux piliers principaux, intrinsèquement liés :

- Un cadre financier pluriannuel renforcé (CFP) ;
- Un instrument de relance « Next Generation EU » financé grâce à une marge d'endettement plus importante.

La Commission européenne ambitionne qu'un accord politique puisse intervenir idéalement d'ici juillet prochain. Cela, afin de permettre une adoption au cours de l'automne du cadre pluriannuel financier révisé pour 2014 – 2020 et des législations sectorielles correspondantes, ainsi que l'adoption d'ici décembre du nouveau CFP et son entrée en vigueur en janvier 2021. Cependant ce calendrier apparaît extrêmement ambitieux, eu égard à l'ampleur des divergences entre les Etats membres dont la dernière rencontre n'a pas permis d'avancée.

C'est dans ce contexte, que l'Allemagne assure la Présidence du Conseil de l'Union européenne à compter du 1er juillet 2020 pour une durée de six mois. Bouleversé par les conséquences sanitaires, économiques et sociales de la crise liée au Coronavirus, Heiko Maas, ministre fédéral des Affaires étrangères, évoquait les enjeux de cette présidence de la façon suivante :

« Sortir l'Europe de la crise, telle est la tâche qui définira notre présidence. [...] Nous devons relancer l'économie, renforcer la cohésion interne et agir de manière unie à l'extérieur ».

"Tous ensemble pour relancer l'Europe" - telle est donc la devise de la prochaine présidence allemande du Conseil de l'Union européenne, une aspiration qui se retrouve au cœur du logo de la présidence allemande du Conseil - un ruban de Möbius - symbolisant "une Europe inclusive et innovante dans laquelle des personnes et des intérêts très divers se retrouvent pour former un tout commun : une Europe unie et solidaire".

Cette présidence marque également le début d'un nouveau « trio de présidences » avec le Portugal et la Slovénie (jusqu'à la fin 2021) qui travaille à un programme commun de 18 mois pour que l'Europe sorte plus forte, plus juste et plus durable de la pandémie actuelle.

Les priorités d'actions suivantes rythmeront les prochains mois :

- Les négociations sur le cadre financier pluriannuel 2021 - 2027, ainsi que sur le nouveau plan de relance afin d'obtenir un accord avant la fin de la période estivale ;
- La question des futures relations entre l'Union Européenne et le Royaume-Uni dans la perspective du Conseil européen d'octobre ;
- Les principaux objectifs politiques de l'Agenda stratégique 2019 à 2024 pour les 18 prochains mois : Conférence sur l'avenir de l'Europe, climat, social, compétitivité, numérique, rôle de l'Europe dans le monde.

Retrouvez plus d'informations et les actualités de la présidence allemande sur le site internet : eu2020.de

GAIA-X: UNE INITIATIVE FRANCO-ALLEMANDE D'INFRASTRUCTURE EUROPÉENNE DE DONNÉES

Le 4 juin, le ministre français de l'économie et des finances, et son homologue allemand ont dévoilé l'initiative Gaia X qui s'inscrit dans la ligne des initiatives lancées depuis 2019 suite au manifeste franco-allemand pour une politique industrielle européenne. Son objectif : construire une infrastructure de données fiables et sécurisées pour l'Europe, en permettant aux futurs clients une nouvelle offre de service, sur un marché dominé par les géants américains et chinois. Il s'agit d'un partenariat dynamique ouvert aux acteurs s'engageant à garantir la souveraineté des données, leur disponibilité, interopérabilité, portabilité ainsi que la promotion de la transparence. Les premiers services devraient être présentés au premier semestre de l'année 2021. La Commission européenne avait présenté, en février dernier, deux éléments clés pour sa stratégie numérique : un livre blanc sur l'intelligence artificielle et sa stratégie pour les données.



RETOUR SUR

STRATÉGIES de la ferme à la table et sur la biodiversité

Présentées simultanément le 20 mai dernier par la Commission européenne, ces stratégies complémentaires se fixent comme objectifs de soutenir « un système alimentaire équitable, sain et respectueux de l'environnement » et de « faire revenir la nature dans nos vies » afin d'atteindre les objectifs ambitieux du pacte vert européen (Green Deal).

1. De la ferme à la table

D'ici 2030, la stratégie de la ferme à la table compte atteindre 25% de surfaces agricoles consacrée à l'agriculture biologique; une réduction de 50 % de l'utilisation des pesticides chimiques, et plus particulièrement des pesticides les plus dangereux ; une baisse de l'utilisation d'engrais d'au moins 20% et réduire d'au moins 50% les fuites de nutriments et la pollution à l'azote et au phosphore. Elle prévoit aussi de garantir l'accès au haut débit à toutes les zones rurales d'ici 2025 pour mieux intégrer le numérique dans une gestion précise et précautionneuse des entrants agricoles.

Les objectifs seront fixés avant la révision de la PAC, en cours de discussion, afin que cette dernière puisse les intégrer. La commission a d'ailleurs publié un rapport d'analyse des liens entre le Green Deal et la PAC. Celle-ci demeurera un levier central pour accompagner les agriculteurs dans cette transition, notamment les futurs «programmes écologiques» du 1er pilier pour stimuler les pratiques durables. Les États membres et la Commission devront veiller à ce que ces "éco-schémas" soient dotés des ressources appropriées et mis en œuvre dans le cadre des futurs plans stratégiques, avec idéalement un budget minimal spécialement affecté.

Coté nouveautés, la Commission a annoncé un système d'étiquetage plus précis en matière de valeurs nutritionnelles afin de limiter la consommation d'aliments moins sains.

Elle compte également promouvoir les pratiques agricoles réduisant les émissions de CO2 telles que la bioéconomie circulaire. 10 milliards d'euros seront consacrés dans le cadre du futur programme Horizon Europe à la recherche et l'innovation, à l'alimentation, à la bioéconomie, aux ressources naturelles, à l'agriculture et à l'environnement, ainsi que le recours aux technologies numériques dans le secteur de l'agroalimentaire. Le futur fonds InvestEU aura pour objectif de permettre également d'encourager les investissements dans le secteur agroalimentaire en facilitant l'accès des PME et des entreprises de taille intermédiaire.

Plusieurs régulations seront également revues afin d'atteindre ces objectifs, concernant les dates limites de consommation des produits, les emballages alimentaires et les règles de concurrence dans le but d'établir des initiatives collectives pour accompagner les acteurs de l'approvisionnement alimentaire et les consommateurs dans la transition.

2. Stratégie sur la biodiversité

La « stratégie sur la biodiversité » ambitionne, afin de faire face à la dégradation des écosystèmes, d'aboutir à la transformation d'au moins 30% des terres et mers d'Europe en zones protégées gérées efficacement ou la mise en œuvre d'un plan de restauration de la nature qui comprend les éléments suivants:

- Planter 3 milliards d'arbres supplémentaires d'ici 2030
- Restaurer 25.000 km de rivières
- Améliorer l'état ou la conservation d'au moins 30% des habitats et espèces protégées,
- Lutter contre l'introduction d'espèces invasives exotiques
- Lutter contre le déclin des oiseaux et insectes, plus précisément les pollinisateurs
- Faire en sorte qu'au moins 10 % de la surface agricole consiste en des particularités topographiques à haute diversité biologique.

Afin de faire face aux importants besoins financiers, la Commission entend s'appuyer sur le renforcement des investissements publics et privés dans le cadre des programmes du prochain budget 2021-2027 de l'Union Européenne. Elle souhaite, afin d'atteindre les objectifs qu'elle s'est fixée dans ces deux stratégies: mobiliser encore plus fortement le secteur financier vers des investissements plus durables par le biais de la taxonomie verte définissant les investissements durables et de la stratégie renouvelée en matière de financement durable.

Adoptée en pleine pandémie de COVID-19, qui a mis à rude épreuve l'ensemble des acteurs de la chaîne alimentaire et souligné l'importance de la préservation de la biodiversité pour prévenir l'apparition de futures épidémies, se définissent comme des piliers nécessaires de la relance économique pour renforcer la compétitivité et la résilience.

Sources : Biodiversité
De la ferme à la table

LA MOBILITÉ DANS LE PLAN DE RELANCE: LES PISTES ENVISAGÉES

Dans la présentation du volet mobilité durable du pacte vert pour l'Europe, la Commission européenne s'est fixée comme objectif d'atteindre une réduction de 90% des émissions de gaz à effet de serre dues aux transports d'ici à 2050. Notamment en soutenant la transition vers le numérique (mobilité automatisée, systèmes intelligents de gestion du trafic routier, applications intelligentes et mobilité à la demande) le recours accru à la multimodalité, le développement d'offres de carburants alternatifs durables ou encore des mesures renforcées de réduction de la pollution.

La Commission s'attend à ce que l'impact économique de la crise du coronavirus varie selon les secteurs, les transports étant particulièrement touchés. La stratégie de relance, présentée le 27 mai dernier par la présidente de la Commission européenne, englobe le "Green Deal" européen, avec un engagement de l'industrie à investir dans une mobilité plus propre et plus durable, dans le cadre d'un soutien à la relance du secteur des transports.

Pour l'industrie automobile, le volet Green Deal du plan de relance propose un dispositif d'achat de véhicules propres à l'échelle de l'UE, qui réduit les émissions de CO2 et de polluants conformément aux normes européennes. Le dispositif s'élèverait à 20 milliards d'euros au cours des deux prochaines années. Un fonds d'investissement pour des véhicules propres de 40 à 60 milliards d'euros est également annoncé afin d'accélérer les investissements dans les groupes motopropulseurs à émissions zéro. Enfin, est proposé un doublement des investissements de l'UE dans les infrastructures de recharge des voitures électriques, l'objectif étant d'atteindre 2 millions de stations publiques de recharge et de ravitaillement en carburant alternatif d'ici 2025.

Concernant le secteur ferroviaire, un paquet d'investissement pour la renaissance du rail d'environ 40 milliards d'euros provenant par anticipation des volets « ferroviaires » du Mécanisme pour l'interconnexion en Europe (MIE-T) serait adopté. Le financement devrait se concentrer sur les principaux corridors où les passagers et le fret peuvent passer au rail. Un programme spécifique au sein d'InvestEU dont le montant reste inconnu est également prévu pour la conversion du matériel roulant et le retour des services de trains de nuit en Europe.

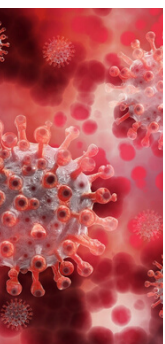
Le plan de relance prévoit également d'octroyer davantage de fonds aux programmes de mobilité urbaine, tels que la mise en place de nouvelles infrastructures cyclables dans les régions mal desservies d'Europe.

UNE PLATEFORME POUR RELANCER LES DÉPLACEMENTS ET LE TOURISME EN EUROPE

À l'heure de la réouverture des frontières intérieures de l'UE, la Commission a dévoilé lundi 15 juin, la plateforme « [Re-open EU](#) » afin d'accompagner une relance sûre des voyages en Europe. Cette initiative fait partie du paquet «[Tourisme et transports](#)» adopté le 13 mai 2020, qui vise à redonner confiance aux voyageurs de l'Union et à aider le tourisme à redémarrer en toute sécurité, dans le respect des précautions sanitaires. Elle permettra d'accéder à des informations sur l'état des frontières, les moyens de transports, les offres de services touristiques disponibles, et de s'informer sur les mesures de santé publique et de sécurité applicables, dans les 24 langues officielles de l'UE. Ce site sera alimenté par la commission et les Etats Membres en temps réel concernant les mesures prises sur leur territoire afin de permettre aux personnes de s'y rendre dans les meilleures conditions possibles. Enfin elle proposera via à un système de bons d'achat, de soutenir le secteur de la restauration et de l'hôtellerie, en offrant la possibilité aux consommateurs de payer un service en avance, qu'ils consommeront plus tard. Cela permet ainsi d'aider des secteurs en manque de liquidité.

EU CITY FACILITY (EUCF): ACCOMPAGNER LES VILLES DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LEURS PLANS D' ACTIONS EN FAVEUR DU CLIMAT

Contraintes financières et techniques, ressources humaines disponibles, manque de connaissance des financements... Les obstacles sont nombreux pour les villes et leurs groupements. Cette initiative pilote, financée par le programme Horizon 2020, ambitionne de soutenir les autorités locales et leurs groupements, dans le cadre d'un plan d'action en faveur de l'énergie durable et du climat, à hauteur de 60.000 euros par initiative. Celle-ci encourage fortement les candidatures de groupe. Cette subvention permettra de financer les travaux préparatoires tels que des études juridiques, analyses de marché, analyses économique, analyses de risque, éléments sine qua non pour créer une stratégie d'investissement visant à mobiliser les différentes sources de financement disponibles ([Fonds structurels et d'investissement européens](#), [assistance au développement de projet H2020](#), dispositif [ELENA](#)...) et à des services de conseil tel que le « Advisory Hub » de la Banque européenne d'investissement. 4 appels à projets seront publiés entre 2020 et 2022, le premier déjà ouvert se clôturera le 2 octobre 2020. Retrouvez plus d'information sur [le site dédié](#) ou auprès du point de contact national français à l'adresse suivante : ce.france@eucityfacility.eu



PRIX DE LA RÉGION EUROPÉENNE ENTREPRENANTE (REE)

L'appel à candidature pour le Prix REE 2021-2020 est ouvert jusqu'au 28 octobre 2020 avec pour thème "L'entrepreneuriat pour une relance durable". Cette initiative du Comité des régions vise à distinguer les régions et les villes de l'UE développant une stratégie d'excellence et d'innovation à destination des entreprises. L'édition 2021-2022 récompensera six régions au maximum pour leur stratégie visant à soutenir et stimuler l'esprit d'entreprise, notamment à destination des PME, en réponse aux répercussions de la crise de la COVID-19. Les régions transfrontalières sont particulièrement encouragées à se porter candidates. Pour plus d'informations : [lien](#).

SOLIDARITÉ AVEC LES PERSONNES TOUCHÉES PAR LA CRISE COVID-19

Le [fonds européen pour la jeunesse](#) (FEJ) du Conseil de l'Europe lance un appel pour financer des projets pilotes répondant aux besoins locaux liés à la crise COVID-19 des autorités de jeunesse locales ou nationales visant à : soutenir les personnes particulièrement vulnérables, notamment les sans-abri, les réfugiés et les demandeurs d'asile, les personnes handicapées, les personnes vivant dans l'isolement ou dans des communautés éloignées ; soutenir les services de santé, sociaux et pédagogiques ; des actions d'éducation et de sensibilisation à l'importance des droits de l'homme dans les réponses à la crise COVID-19. Retrouvez plus d'information [ici](#).

UN RAPPORT DE L'OCDE SUR L'IMPACT DE LA COVID-19 SUR LES AUTORITÉS LOCALES :

Gérer la crise à tous les niveaux de gouvernement : tel est intitulé du récent [rapport de l'OCDE](#) s'intéressant aux collectivités locales, notamment aux effets à court, moyen et long terme de la pandémie sur leur fonctionnement, les disparités des territoires affectés, le rôle et les actions des collectivités dans la crise, ainsi que l'impact économique à l'échelle régionale et sur les finances publiques. Ce rapport sera régulièrement mis à jour en fonction de l'évolution de la situation, pour mieux comprendre l'impact du confinement généralisé sur le terrain, mais aussi d'analyser l'efficacité des mesures prises aux niveaux local et régional.

09/07

Contribuez à la consultation sur l'[Efficacité énergétique dans les bâtiments](#)

10/07

Contribuez à la [consultation](#) sur les obligations vertes

15/07

Contribuez à la [consultation](#) sur la nouvelle stratégie de financement durable

16/07

Contribuez aux consultations (* *) sur les bâtiments intelligents

31/07

[Proposez des projets](#) partenaires de la semaine verte

01/09

Participez à l'appel à proposition [Jumelage de villes](#) du programme "L'Europe pour les citoyens"

09/09

Candidatez au "[Access City Awards](#)" prix des villes les plus accessibles

LA SEMAINE VERTE EUROPÉENNE REPROGRAMMÉE

Du 19 au 22 octobre 2020, se déroulera la Semaine Verte Européenne, repoussée à l'automne cette année. Nature et biodiversité seront au cœur de cette édition afin de souligner leurs apports à la société et à l'économie, ainsi qu'à la croissance et l'emploi. Moment unique d'échange d'idées, de partage d'expériences et de mise en lumière de bonnes pratiques, vous avez la possibilité de proposer un ou plusieurs événements (atelier, visite guidée, exposition, foire, journée portes ouvertes, webinaire...) dédié à la nature et à la biodiversité (changement climatique, agriculture, économie circulaire, environnement urbain, eau, air...) entre le 14 septembre et le 23 octobre 2020. Vous avez jusqu'au 31 juillet prochain pour vous [inscrire en ligne](#). Plus d'information : [Guide pour les partenaires de la Semaine verte 2020](#).